



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 11 MAI 2017

Compte-rendu

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de la société Aéroports de Paris s'est réunie le 11 mai 2017, sous la présidence d'**Augustin de Romanet, président-directeur général**, à la Maison de la Chimie, 28 bis rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

Elle a rassemblé **1 080 actionnaires présents**, représentés ou ayant voté par correspondance, soit **89,63 %** du total des actions disposant du droit de vote.

Le Conseil d'administration a soumis au vote **34 résolutions**, dont 30 résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire et 4 résolutions au titre de l'Assemblée générale extraordinaire.

Chacune des résolutions proposées par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale ont été adoptées à plus de 92 %.

- **pour la partie ordinaire** : les actionnaires ont approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2016. Ils ont décidé de verser au titre de cet exercice un **dividende de 2,64 euros par action**, dont 0,70 euro par action déjà versé sous forme d'acompte sur dividende le 9 décembre 2016. Le dividende 2016 correspond à un taux de distribution de 60 % du résultat net consolidé part du groupe. Le paiement du solde du dividende en numéraire (1,94 euro par action) est fixé au 9 juin 2016.

Les actionnaires ont également approuvé les résolutions 4 à 17, concernant les conventions dites "réglementées" et décrites dans le rapport du Conseil d'administration ainsi que dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

La résolution portant sur le transfert du siège social de la société Aéroports de Paris à Paris-Charles de Gaulle a elle aussi été votée.

Les actionnaires ont ratifié les nominations au Conseil d'administration de Mme Geneviève Chauv-Debry, M. Michel Massoni, Mme Muriel Penicaud, M. Denis Robin, Mme Perrine Vidalenche en qualité d'administrateurs et M. Gilles Leblanc en qualité de censeur.

Conformément à la recommandation du code Afep-Medef des sociétés cotées, un avis favorable sur les éléments de rémunération du président-directeur général et du directeur Général Délégué a été donné au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces éléments de rémunération ont été approuvés par les Ministres de l'Économie et des Finances.

- **pour la partie extraordinaire** : l'Assemblée générale a approuvé les modifications statutaires pour les mettre en conformité avec l'ordonnance du 20 août 2014 relative à la gouvernance

des sociétés à participation publique et pour les harmoniser avec les changements législatifs et réglementaires.

Les résultats détaillés des votes des résolutions sont disponibles sur le site internet www.parisaeroport.fr dans la rubrique Actionnaires individuels / Assemblée Générale.

L'Assemblée générale a également été l'occasion pour Augustin de Romanet de revenir en détail sur l'activité du Groupe ADP. Il a mentionné la résistance des résultats de l'exercice 2016 due à la réactivité du groupe et à l'augmentation du nombre de passagers pour Paris Aéroport (Paris-Orly et Paris-Charles de Gaulle) de 1,8%, qui a atteint les 97,2 millions, malgré une année difficile. Il a également mis l'accent sur la satisfaction de nos clients qui a continué à croître cette année (+0,02pt), malgré un renforcement des contrôles de sûreté et des temps d'attente qui se sont parfois allongés aux contrôles aux frontières. Il a mentionné que cette progression était due principalement à l'amélioration de la qualité de nos restaurants, à la mise en place du WIFI gratuit et à la facilité de correspondance, notamment avec l'ouverture du salon *Instant Paris*. Pour conclure, Augustin de Romanet a évoqué le déménagement du Groupe ADP à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle et les avancées significatives du projet CDG Express en 2016, en mentionnant que toutes les conditions étaient réunies pour la création du gestionnaire d'infrastructure, d'ici à fin juillet.

Edward Arkwright, directeur général exécutif, en Charge du Développement de l'Ingénierie et de la Transformation, a présenté notre ambition pour améliorer les liaisons entre Paris et nos plateformes avec un point particulier sur Le Grand Paris et le renforcement de la desserte des plateformes parisiennes en faveur d'une plus grande attractivité. Il a ensuite évoqué les grands projets pour les aéroports de Paris-Orly et Paris-Charles de Gaulle et la démarche innovation du Groupe ADP.

Didier Hamon, secrétaire général du Groupe, a rappelé, le rôle primordial que tient la responsabilité sociétale et environnementale au cœur de l'activité du groupe.

Pour sa part, **Philippe Pascal**, directeur général adjoint Finances, Stratégie et Administration, a commenté les résultats financiers de l'exercice 2016 et a mis en avant deux grandes caractéristiques. Pour la première, il a noté la performance solide du groupe dans une année difficile. Pour la seconde, il a rappelé que les résultats ont été marqués par des éléments favorables et défavorables, nombreux, parfois d'ampleur, mais qui se sont compensés pour aboutir à :

- un **chiffre d'affaires du Groupe ADP** porté notamment par la croissance du trafic en volume à Paris (+ 1,8 %, avec 97,2 millions de passagers) s'élève à **2 947 millions d'euros en hausse de 0,4 %**. Les activités aéronautiques ont profité de la croissance du produit des redevances principales (redevances par passager, d'atterrissage et de stationnement) et de la hausse des redevances spécialisées (+ 5,8 %, à 220 millions d'euros). Les activités commerciales sont stables grâce aux performances des bars et restaurants (+ 24,6 %, à 39 millions d'euros) et des boutiques côté ville (+ 21,4 %, à 18 millions d'euros), qui ont compensé la baisse du chiffre d'affaires des boutiques côté pistes par passager (- 8 %, à 18,2 euros) ;
- un **EBITDA** en légère croissance de 0,4 % à **1 195 millions d'euros** qui provient de la croissance du chiffre d'affaires et d'une discipline financière accrue, laquelle se traduit par une maîtrise des charges courantes, avec une hausse hors éléments non récurrents limitée à 0,9 %. Les éléments favorables et défavorables se compensent ;
- le **résultat opérationnel courant** s'établit en baisse de 16,1 % à **664 millions d'euros** sous l'effet de la baisse de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence opérationnelles (- 52 millions d'euros, contre 58 millions d'euros en 2015), après ajustements liés aux prises de participation. Cette évolution négative s'explique principalement par les performances moindres de TAV Airports (détenue à 38 %) et de TAV Construction (détenue à 49 %), ainsi que la dépréciation des titres de TAV Construction en vue de cession prochaine.
- le **résultat net part du groupe** est en hausse de 1,2 % et s'établit à **435 millions d'euros**, impacté favorablement par la plus-value liée à la vente du siège social parisien et de la participation au Mexique.

Le président-directeur général a repris la parole afin de présenter les perspectives 2017 et confirmer les objectifs 2020 du plan Connect 2020. L'année 2017 verra la poursuite des travaux de transformation de Paris-Orly, avec le bâtiment de jonction des terminaux Sud et Ouest, l'optimisation du terminal 1 à Paris-Charles de Gaulle et la refonte des espaces dans la liaison du terminal 2 AC et le hall M du terminal 2E. Augustin de Romanet a exposé la démarche commerciale visant au développement de nouvelles destinations clés (*Route développement*) en particulier avec la Chine, ainsi que la stratégie du groupe à l'international.

Augustin de Romanet a ensuite exposé les projets de résolutions avant de répondre aux questions lors du dialogue avec les actionnaires. Ces échanges ont permis au président d'apporter des précisions quant à la vente de la participation du Groupe ADP dans l'opérateur aéroportuaire mexicain OMA, à la mission des drones sur nos plateformes, sur la valeur du titre Aéroports de Paris, mais aussi d'exposer le devenir du terminal 3 et les mesures de sûreté mises en place récemment dans nos aéroports. Il a également répondu à une question sur l'aide à l'insonorisation des riverains des aéroports. La dernière question portait sur Europa City, projet immobilier dans le triangle de Gonesse.

Enfin, le Président a confirmé l'intérêt pour le Conseil d'administration de la présence de censeurs. Aucune question écrite n'a été reçue par la société préalablement à l'Assemblée générale des actionnaires.

* *

*